RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal

Mardi 23 avril 2024, à 19 h
En la salle Saint-Jean de l'hôtel de ville

- Réflexion
- Reconnaissance

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le président

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Divulgation d'intérêt

4. Adoption du procès-verbal suivant :
   - 19 mars 2024 – réunion ordinaire publique
   - 28 mars 2024 – réunion extraordinaire publique

5. **<u>ARRÊTÉS MUNICIPAUX</u>**

   a) Présentation d'un sommaire des arrêtés suivants
   b) 32R2019-09 – Plan d'aménagement municipal – révision
      i. 1re lecture par titres
   c) 33R2024 – Arrêté de zonage – révision complète
      i. 1re lecture par titres
   d) 21R2024 – Arrêté de construction – révision complète
      i. 1re lecture par titres
   e) 27R2024 – Arrêté de lotissement – révision complète
      i. 1re lecture par titres
   f) 41R2024 – Arrêté sur le comité consultatif en matière de planification – révision complète
      i. 1re lecture par titres

6. **<u>AUTRES DOSSIERS MUNICIPAUX</u>**

   TRAVAUX PUBLICS
   a) Appel d'offres – application de peinture pour lignes et symboles de rues
   b) Appel d'offres – équipement lourd – souffleur industriel
   c) Appel d'offres – portes de garage
   d) Appel d'offres – promenade Emmerson
   e) Appel d'offres – remplacement de tapis à la bibliothèque

   ÉNERGIE
   f) Appel d'offres – transformateur sur socle

REGULAR OPEN MEETING
of City Council

Tuesday, April 23, 2024, at 7 p.m.
in the Saint-Jean Room of City Hall

- Reflection
- Recognition

AGENDA

1. Meeting called to order by the president

2. Adoption of the agenda

3. Disclosure of interest

4. Adoption of following minutes:
   - March 19, 2024 – regular open meeting
   - March 28, 2024 – special open meeting

5. **<u>MUNICIPAL PLAN AND ZONING</u>**

   a) Presentation of a summary of the following by-laws
   b) 32R2019-09 – Municipal development plan – revision
      i. 1st reading by title
   c) 33R2024 – Zoning by-law – complete revision
      i. 1st reading by title
   d) 21R2024 – Construction by-law – complete revision
      i. 1st reading by title
   e) 27R2024 – Subdivision by-law – complete revision
      i. 1st reading by title
   f) 41R2024 – Planning advisory committee by-law – complete revision
      i. 1st reading by title

6. **<u>OTHER MUNICIPAL ISSUES</u>**

   PUBLIC WORKS
   a) Tender call – paint application for street lines and symbols
   b) Tender call – heavy equipment – industrial blower
   c) Tender call – garage doors
   d) Tender call – Promenade Emmerson
   e) Tender call – carpet replacement at the library

   ENERGY
   f) Tender call – pad-mounted transformer

OPÉRATIONS g) Appel d'offres – asphaltage de rues **FINANCES** h) États financiers 2023 vérifiés i) Sortie de fonds de réserve **LÉGISLATIF** j) Escale Madavic – entente de collaboration	**OPERATIONS** g) Tender call – street paving **FINANCES** h) Audited 2023 financial statements i) Transfers from reserve funds **LEGISLATIVE** j) Escale Madavic – collaboration agreement
7. **INFORMATION GÉNÉRALE**	7. **GENERAL INFORMATION**
a) Nomination de personnel depuis la dernière réunion publique b) Prochaine réunion ordinaire publique : mardi 21 mai 2024, à 19 h c) Résumé des dépenses encourues par les membres du conseil – mars 2023 d) 12 mai – l'hôtel de ville sera illuminé en vert pour souligner le mois des maladies immunologiques et neurologiques chroniques e) Collecte des ordures – invitation à une présentation en direct sur Facebook ce jeudi 25 avril, à 13 h f) Pluie du 29 juin 2023 – suivi	a) Staff appointments since the last regular open meeting b) Next regular open meeting: Tuesday, Mai 21, 2024, at 7 p.m. c) Summary of expenses incurred by council members – March 2023 d) May 12 – City Hall will be lit up in green to mark chronic immunological and neurological diseases month e) Garbage collection – invitation to a Facebook live this Thursday, April 25, at 1 p.m. f) Rainfall of June 29 – follow-up
8. Période de questions	8. Question period
9. Levée de l'assemblée ou ajournement	9. Adjournment

Réflexion

Que cette réunion soit guidée par la sagesse, l’honneur et le respect et que les décisions qui y sont prises soient empreintes du plus grand souci envers le bien commun et les besoins et aspirations de l'ensemble de la communauté.

Reflexion

May wisdom, honour and respect guide this meeting and may the decisions be taken for the greater good of all the citizens and the needs and aspirations of the entire community.

Étoile communautaire
Community Star

AVRIL 2024

Valery Savoie
Garderie comme à la maison

edmundston
Forte de nature! • A strong nature!

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal

Mardi 23 avril 2024, à 19 h
En la salle Saint-Jean de l'hôtel de ville

- Réflexion
- Reconnaissance

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le président

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Divulgation d'intérêt

4. Adoption du procès-verbal suivant :
   - 19 mars 2024 – réunion ordinaire publique
   - 28 mars 2024 – réunion extraordinaire publique

5. **<u>ARRÊTÉS MUNICIPAUX</u>**

   a) Présentation d'un sommaire des arrêtés suivants
   b) 32R2019-09 – Plan d'aménagement municipal – révision
      i. 1re lecture par titres
   c) 33R2024 – Arrêté de zonage – révision complète
      i. 1re lecture par titres
   d) 21R2024 – Arrêté de construction – révision complète
      i. 1re lecture par titres
   e) 27R2024 – Arrêté de lotissement – révision complète
      i. 1re lecture par titres
   f) 41R2024 – Arrêté sur le comité consultatif en matière de planification – révision complète
      i. 1re lecture par titres

6. **<u>AUTRES DOSSIERS MUNICIPAUX</u>**

   TRAVAUX PUBLICS
   a) Appel d'offres – application de peinture pour lignes et symboles de rues
   b) Appel d'offres – équipement lourd – souffleur industriel
   c) Appel d'offres – portes de garage
   d) Appel d'offres – promenade Emmerson
   e) Appel d'offres – remplacement de tapis à la bibliothèque

   ÉNERGIE
   f) Appel d'offres – transformateur sur socle

REGULAR OPEN MEETING
of City Council

Tuesday, April 23, 2024, at 7 p.m.
in the Saint-Jean Room of City Hall

- Reflection
- Recognition

AGENDA

1. Meeting called to order by the president

2. Adoption of the agenda

3. Disclosure of interest

4. Adoption of following minutes:
   - March 19, 2024 – regular open meeting
   - March 28, 2024 – special open meeting

5. **<u>MUNICIPAL PLAN AND ZONING</u>**

   a) Presentation of a summary of the following by-laws
   b) 32R2019-09 – Municipal development plan – revision
      i. 1st reading by title
   c) 33R2024 – Zoning by-law – complete revision
      i. 1st reading by title
   d) 21R2024 – Construction by-law – complete revision
      i. 1st reading by title
   e) 27R2024 – Subdivision by-law – complete revision
      i. 1st reading by title
   f) 41R2024 – Planning advisory committee by-law – complete revision
      i. 1st reading by title

6. **<u>OTHER MUNICIPAL ISSUES</u>**

   PUBLIC WORKS
   a) Tender call – paint application for street lines and symbols
   b) Tender call – heavy equipment – industrial blower
   c) Tender call – garage doors
   d) Tender call – Promenade Emmerson
   e) Tender call – carpet replacement at the library

   ENERGY
   f) Tender call – pad-mounted transformer

OPÉRATIONS g) Appel d'offres – asphaltage de rues **FINANCES** h) États financiers 2023 vérifiés i) Sortie de fonds de réserve **LÉGISLATIF** j) Escale Madavic – entente de collaboration	**OPERATIONS** g) Tender call – street paving **FINANCES** h) Audited 2023 financial statements i) Transfers from reserve funds **LEGISLATIVE** j) Escale Madavic – collaboration agreement
7. **INFORMATION GÉNÉRALE**	7. **GENERAL INFORMATION**
a) Nomination de personnel depuis la dernière réunion publique b) Prochaine réunion ordinaire publique : mardi 21 mai 2024, à 19 h c) Résumé des dépenses encourues par les membres du conseil – mars 2023 d) 12 mai – l'hôtel de ville sera illuminé en vert pour souligner le mois des maladies immunologiques et neurologiques chroniques e) Collecte des ordures – invitation à une présentation en direct sur Facebook ce jeudi 25 avril, à 13 h f) Pluie du 29 juin 2023 – suivi	a) Staff appointments since the last regular open meeting b) Next regular open meeting: Tuesday, Mai 21, 2024, at 7 p.m. c) Summary of expenses incurred by council members – March 2023 d) May 12 – City Hall will be lit up in green to mark chronic immunological and neurological diseases month e) Garbage collection – invitation to a Facebook live this Thursday, April 25, at 1 p.m. f) Rainfall of June 29 – follow-up
8. Période de questions	8. Question period
9. Levée de l'assemblée ou ajournement	9. Adjournment

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal

Mardi 19 mars 2024, à 19 h
En la salle Saint-Jean de l'hôtel de ville

PROCÈS-VERBAL

Présents : Eric Marquis, maire
Marc Michaud, directeur général
Marco Daigle, directeur général adjoint
Chantal Dubé, greffière adjointe

Conseillers :

Quartier 1	Aldéo Nadeau	
Quartier 2	Eric Desjardins	Denise Landry-Nadeau
Quartier 3		Diane Bélanger-Nadeau
Quartier 4	Eric McGuire	
Quartier 5	Lisa Parent	Daniel St-Germain

Absents :

Quartier 1	Sylvie St-Onge-Morneau
Quartier 3	Eric Morneault
Quartier 4	Karen Power

Conseillère Lisa Parent procède avec la réflexion.

Monsieur le maire Eric Maquis procède avec les reconnaissances suivantes :

- Monsieur Derick Rioux et sa famille pour l'aménagement et l'entretien de glissades dans les sentiers du parc Richelieu et pour l'organisation de soirées avec animation.

La réunion débute à 19 h 02 sous la présidence du maire Eric Marquis.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par conseiller Eric McGuire, appuyée de conseiller Aldéo Nadeau, que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été proposé. Adoptée

DIVULGATION D'INTÉRÊT : Aucune

REGULAR OPEN MEETING
of City Council

Tuesday, March 19, 2024, at 7 p.m.
In room Saint-Jean at city hall

MINUTES

Present: Eric Marquis, Mayor
Marc Michaud, CAO
Marco Daigle, Assistant CAO
Chantal Dubé, Assistant City Clerk

Councillors:

Ward 1	Aldéo Nadeau	
Ward 2	Eric Desjardins	Denise Landry-Nadeau
Ward 3		Diane Bélanger Nadeau
Ward 4	Eric McGuire	Karen Power
Ward 5	Lisa Parent	Daniel St-Germain

Regrets:

Ward 1	Sylvie St-Onge-Morneau
Ward 3	Eric Morneault
Ward 4	Karen Power

Councillor Lisa Parent proceeds with the reflection.

Mayor Eric Marquis, proceeds with the following recognition:

- Mr. Derick Rioux and his family for the set-up and maintenance of slides in the Richelieu Park trails and for the organization of evening events with entertainment.

Mayor Eric Marquis calls the meeting to order at 7:02 p.m.

ADOPTION OF THE AGENDA

It was moved by Councillor Eric McGuire, seconded by Councillor Aldéo Nadeau, that the agenda be adopted. Carried

DISCLOSURE OF INTEREST: None

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

2024 -024 Conseillère Denise Landry-Nadeau propose que le procès-verbal suivant soit reçu tel qu'il a été présenté.

- **20 février 2024 – Réunion ordinaire publique**

Appuyé de conseiller Daniel St-Germain Adoptée

PLAN MUNICIPAL ET ZONAGE

RÉVISION DE L'ARRÊTÉ DE ZONAGE – DÉBUT DES PROCÉDURES

2024 -025 Conseillère Lisa Parent propose que le conseil considère la révision de l'arrêté de zonage d'Edmundston, no 33R2021, afin de mettre à jour le territoire concerné et les nouvelles dispositions à considérer depuis son adoption.

Il EST RÉSOLU QUE le conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires au projet d'arrêté proposé, le 21 mai 2024, à 19 h, en la salle Saint-Jean de l'hôtel de ville d'Edmundston; et que le greffier se charge, au nom et pour le compte du conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 111 de la *Loi sur l'urbanisme* indiquant l'intention du conseil, la date et le lieu de cette réunion publique.

Appuyé de conseillère Diane Bélanger-Nadeau Adoptée

AUTRES DOSSIERS MUNICIPAUX

TRAVAUX PUBLICS

APPEL D'OFFRES – REMORQUE À NACELLE

2024 -026 Conseiller Eric Desjardins propose que le maire et le greffier soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et United Rentals of Canada inc., concernant l'achat d'une remorque à nacelle.

Appuyée de conseiller Aldéo Nadeau Adoptée

ADOPTION OF MINUTES

2024 -024 Councillor Denise Landry-Nadeau moves that the minutes of the following meeting be received as presented.

- **February 20, 2024 – Regular open meeting**

Seconded by Councillor Daniel St-Germain Carried

MUNICIPAL PLAN AND ZONING

REVISION OF ZONING BY-LAW – START OF PROCEDURES

2024 -025 Councillor Lisa Parent proposes that the council undertakes a review of the Edmundston Zoning By-law 33R2021, aiming to modernize the relevant areas and incorporate any new provisions since its adoption.

BE IT RESOLVED THAT the municipal council calls an open meeting to examine the objections and comments regarding the proposed by-law on May 21, 2024, at 7 p.m., in the Saint-Jean Room of the Edmundston City Hall; and that the clerk be responsible, on behalf and for the interest of the council, to publish the public notice prescribed in section 111 of the *Community Planning Act*, indicating the council's intention, the date and the location of this public meeting.

Seconded by Councillor Diane Bélanger-Nadeau Carried

OTHER MUNICIPAL ISSUES

PUBLIC WORKS

TENDER CALL – PLATFORM TRAILER

2024 -026 Councillor Eric Desjardins moves that the mayor and clerk be authorized to sign the documents between Edmundston and United Rentals of Canada Inc., regarding the purchase of a platform trailer.

Seconded by Councillor Aldéo Nadeau Carried

APPEL D'OFFRES – TRANSFORMATION DE LA BIOMASSE

2024 -027 Conseillère Diane Bélanger-Nadeau propose que le maire et le greffier soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et SCR Entreprise inc., concernant la transformation de la biomasse.
Appuyée de conseillère Denise Landry-Nadeau Adoptée

ÉNERGIE

APPEL D'OFFRES – CONCEPTION, FABRICATION ET INSTALLATION DE POUTRELLES

2024 -028 Conseillère Lisa Parent propose que le maire et le greffier soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Max Steel inc., concernant la conception, la fabrication et l'installation de poutrelles.
Appuyée de conseiller Eric Desjardins Adoptée

LÉGISLATIF

REPORT DE LA RÉUNION PUBLIQUE D'AVRIL

2024 -029 Conseillère Diane Bélanger-Nadeau propose que la réunion ordinaire publique du mardi 16 avril 2024 soit reportée au mardi 23 avril 2024.
Appuyée de conseiller Daniel St-Germain Adoptée

COMITÉ CONSULTATIF EN MATIÈRE D'URBANISME – NOMINATION

2024 -030 Conseiller Daniel St-Germain propose que le mandat de monsieur Aldéo Nadeau au sein du Comité consultatif en matière d'urbanisme soit reconduit pour une période de trois ans.
Appuyée de conseillère Lisa Parent Adoptée

INFORMATION GÉNÉRALE

- Nomination de personnel depuis la dernière réunion publique
  - Janick Martin, coordonnatrice opérationnelle, secteur eau et égouts, Service des travaux publics
- Prochaine réunion ordinaire publique : mardi 23 avril 2024, à 19 h

TENDER CALL – BIOMASS PROCESSING

2024 -027 Councillor Diane Bélanger-Nadeau moves that the mayor and clerk be authorized to sign the documents between Edmundston and SCR Entreprise Inc. regarding the processing of biomass.
Seconded by Councillor Denise Landry-Nadeau Carried

ENERGY

TENDER CALL – DESIGN, MANUFACTURE, AND INSTALLATION OF BULKHEAD GATES

2024 -028 Councillor Lisa Parent moves that the mayor and clerk be authorized to sign the documents between Edmundston and Max Steel Inc., regarding the design, manufacture, and installation of bulkhead gates.
Seconded by Councillor Eric Desjardins Carried

LEGISLATIVE

POSTPONEMENT OF APRIL OPEN MEETING

2024 -029 Councillor Diane Bélanger-Nadeau moves that the regular open meeting of Tuesday, April 16, 2024, be postponed to Tuesday, April 23, 2024.
Seconded by Councillor Daniel St-Germain Carried

PLANNING ADVISORY COMMITTEE – NOMINATION

2024 -030 Councillor Daniel St-Germain moves that Mr. Aldéo Nadeau's mandate on the Planning Advisory Committee be renewed for a period of three years.
Seconded by Councillor Lisa Parent Carried

GENERAL INFORMATION

- Staff appointments since the last open meeting
  - Janick Martin, Operational Coordinator, Water and Sewer Sector, Public Works Department
- Next regular open meeting: Tuesday, April 23, 2024, at 7 p.m.
- Summary of expenses incurred by council members – February 2024
- March – Amyloidosis Awareness Month

- Résumé des dépenses encourues par les membres du conseil – février 2024
- Mars – mois de la sensibilisation à la maladie de l'amylose
- 26 mars – jour de sensibilisation à l'épilepsie – l'hôtel de ville sera illuminé en lavande
- 2 avril – journée mondiale de sensibilisation à l'autisme – l'hôtel de ville sera illuminé en bleu
- 4 avril – journée de la santé buccodentaire – l'hôtel de ville sera illuminé en mauve
- 14 au 20 avril, semaine nationale de l'action bénévole
- 225, chemin du Pouvoir – état du bâtiment et plan de travail
  - Monsieur Marc Michaud rappelle l'état du bâtiment, informe des résultats de l'évaluation sur la structure et l'évaluation environnementale faits par des firmes expertes et explique les prochaines étapes vers la démolition.
- Campagne de sensibilisation pour garder le centre-ville propre
  - Madame Élaine Roussel, d'Edmundston Centre-Ville explique fait une présentation pour sensibiliser les commerçants et les citoyens et citoyennes.
- Pluie du 29 juin 2023 – suivi
  - Monsieur le Maire informe que des avis de conformité seront envoyés aux propriétaires dont les pompes puisard et/ou les drains à l'eau sont branchés sur les réseaux sanitaire et pluvial. Étant donné le faible niveau de réponses au sondage de Roy Consultants; ceux-ci se rendront sur le terrain examiner les propriétés.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Des questions et commentaires sont reçus concernant :
  - Le moyen de convocation pour les sessions des 3 et 4 avril pour la révision de l'arrêté de zonage et la disponibilité des textes.
  - L'état de la route autour de la cavée « Deux-milles », une demande de réduire la vitesse à 30 km/h et d'ajouter une enseigne d'interdiction de freins moteurs et le contrôle de la poussière pour les travaux qui s'en viennent et une rencontre avec les citoyens avant les travaux.
  - Les citoyens du groupe de travail conjoint demandent que les rencontres se poursuivent pour les tenir informés des avancements, leur déception du report du rapport de Roy Consultants, l'envoi de lettre de conformité aux citoyens concernés et l'accès à l'information limité à cause des avis d'intention de poursuite.
  - Les options pour les citoyens qui doivent déconnecter leur pompe de puisard des réseaux pluvial ou sanitaire et l'accès aux rapports d'inspection de leur résidence.

- March 26 - Epilepsy Awareness Day – City Hall will be illuminated in lavender
- April 2 - World Autism Awareness Day – City Hall will be illuminated in blue
- April 4 - oral health day – City Hall will be illuminated in purple
- April 14 to 20, National Volunteer Week
- 225 du Pouvoir Road – building condition and work plan
  - Mr. Marc Michaud recalled the building's condition, informed of the results of the structural and environmental assessments carried out by expert firms, and explained the next steps towards demolition.
- Awareness campaign to keep downtown clean
  - Mrs. Élaine Roussel, of Edmundston Centre-Ville gave a presentation to raise awareness among merchants and citizens.
- Rainfall of June 29 – follow-up
  - The mayor informed that compliance notices will be sent to owners whose sump pumps and/or water drains are connected to the sanitary and storm systems. Given the low level of response to Roy Consultants' survey, they will be visiting properties to examine them.

QUESTION PERIOD

- Questions and comments were received regarding:
  - The means of convening for the April 3 and 4 sessions for the revision of the zoning by-law and the availability of texts.
  - The state of the road around the "c*avée Deux-Milles*", a request to reduce the speed limit to 30 km/h and to add a sign prohibiting motor brakes, dust control for the upcoming work, and a meeting with citizens prior to the work.
  - Citizens on the "*groupe de travail conjoint*" asked that meetings continue to keep them informed of progress, their disappointment with the postponement of Roy Consultants' report, the sending of compliance letters to concerned citizens and limited access to information due to notices of intent to sue.
  - Options for citizens who need to disconnect their sump pumps from the storm or sanitary networks, and access to inspection reports for their homes.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE OU AJOURNEMENT Conseiller Eric McGuire propose la clôture de la réunion à 20 h 04.	**ADJOURNMENT** Adjournment moved by Councillor Eric McGuire at 8:04 p.m.

Eric Marquis
Maire / Mayor

Chantal Dubé
Greffière municipale adjoint / Assistant city clerk

RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal

Jeudi 28 mars 2024, à 12 h 30
En la salle Saint-Jean de l'hôtel de ville

PROCÈS-VERBAL

Présents : Marc Michaud, directeur général
Marco Daigle, directeur général adjoint
Chantal Dubé, greffière adjointe

Conseillers/Conseillères :
Quartier 1 Aldéo Nadeau
Quartier 2 Denise Landry-Nadeau
Quartier 3 Eric Morneault Diane Bélanger-Nadeau
Quartier 4 Karen Power
Quartier 5 Daniel St-Germain

Absents :
Eric Marquis, maire
Quartier 1 Sylvie St-Onge-Morneau
Quartier 2 Eric Desjardins
Quartier 4 Eric McGuire
Quartier 5 Lisa Parent

Conseillère Denise Landry-Nadeau procède avec la réflexion.

La réunion débute à 12 h 30 sous la présidence de la maire suppléante, Karen Power.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par conseiller Daniel St-Germain, appuyé de conseillère Denise Landry-Nadeau, que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté.
Adoptée

Divulgation d'intérêt : aucune

SPECIAL PUBLIC MEETING
of City Council

Thursday, March 28, 2024, at 12:30 p.m.
In room Saint-Jean Room at City Hall

MINUTES

Present: Marc Michaud, CAO
Marco Daigle, Assistant CAO
Chantal Dubé, Assistant City Clerk

Councillors:
Ward 1 Aldéo Nadeau
Ward 2 Denise Landry-Nadeau
Ward 3 Eric Morneault Diane Bélanger-Nadeau
Ward 4 Karen Power
Ward 5 Daniel St-Germain

Regrets:
Eric Marquis, Mayor
Ward 1 Sylvie St-Onge-Morneau
Ward 2 Eric Desjardins
Ward 4 Eric McGuire
Ward 5 Lisa Parent

Councillor Denise Landry-Nadeau proceeds with the reflection.

Deputy Mayor Karen Power calls the meeting to order at 12:00 p.m.

ADOPTION OF THE AGENDA

It was moved by councillor Daniel St-Germain, seconded by councillor Denise Landry-Nadeau, that the agenda be adopted as presented.
Carried

Disclosure of interest: none

AUTRES DOSSIERS MUNICIPAUX

ÉNERGIE

RÉVISION DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

2024 -031 Conseiller Aldéo Nadeau propose que les tarifs d'électricité du Service d'Énergie Edmundston soient révisés tels qu'ils ont été présentés, et ce, effectif à compter du 1er avril 2024.
Appuyée de conseillère Diane Bélanger-Nadeau Adoptée

La maire suppléante lève l'embargo sur un communiqué.

INFORMATION GÉNÉRALE

- Prochaine réunion ordinaire publique : mardi 23 avril 2024, à 19 h

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question ni commentaire n'est apporté.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE OU AJOURNEMENT

Conseiller Eric Morneault propose la clôture de la réunion à 12 h 33.

OTHER MUNICIPAL ISSUES

ENERGY

REVISION OF ELECTRICAL RATES

2024 -031 Councillor Aldéo Nadeau moves that the electricity rates for Edmundston Energy be revised as presented, effective April 1, 2024.
Seconded by councillor Diane Bélanger-Nadeau Carried

The Deputy Mayor lifts the embargo on a press release.

GENERAL INFORMATION

- Next regular public meeting: Tuesday, April 23, 2024, at 7 p.m.

QUESTION PERIOD

No question or comment is brought.

ADJOURNMENT

Adjournment moved by councillor Eric Morneault at 12:33 p.m.

Karen Power
Maire suppléante / Deputy Mayor

Chantal Dubé
Greffière municipale adjointe, Assistant Clerk

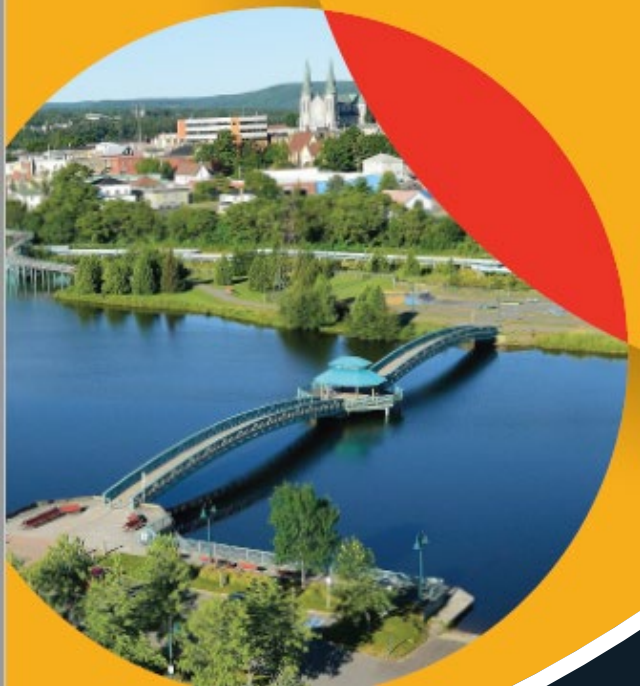

edmundston

Mise à jour des outils d’urbanisme

Le 23 avril 2024

Rappel de la démarche

Dans le contexte de l'amalgamation des nouveaux territoires à la municipalité, la concordance nécessaire à l'encadrement provincial et dans l'optique de mieux adapter nos outils de planifications du territoire au présent contexte, la révision des éléments suivants est nécessaire.

Plan d'aménagement municipal (arrêté no 32R2019)
Arrêté de zonage (arrêté 33R2021)
Arrêté de lotissement (arrêté 27R2021)
Arrêté de construction (arrêté 21R2021)
Arrêté sur le comité consultatif en matière d'urbanisme (arrêté 41)
Politique de fonctionnement du CCU (Politique administrative 28)

Les grandes étapes du projet

2021
Lancement de la réforme de gouvernance

1er janvier 2023
Entrée en vigueur des nouvelles entités territoriales

Février 2024
Début de la période de consultation publique – Mise en ligne du sondage

Mars à mai 2024
Démarches de consultation publique prévue par la Loi sur l'urbanisme

Mars à mai 2024
Activités de consultations publiques

Nous sommes ici !

Juin 2024
Adoption projetée des différents arrêtés

Juillet 2024
Mise en application des nouveaux documents

Ce que nous avons entendu jusqu'ici

Sondage en ligne

- Acceptation générale de la densification du territoire
- Acceptation d'une répartition des logements abordables
- Encadrement réglementaire axé sur les nuisances envers la propriété privée

Consultations publiques

- Protection du territoire agricole et des potentiels de développement le long de l'autoroute (secteur Rivière-Verte)
- Crainte de perdre des droits acquis, des conséquences d'implantation et d'usages devenus non-conformes.
- Protéger l'existant
- Prévoir plus de temps

À retenir sur les changements

- Mise à jour du Plan d'aménagement municipal en fonction des enjeux actuels (logement, nouveaux arrivants, densification)
- Intégration du secteur Rivière-Verte en respect du zonage de 2008
- Création d'une désignation de zonage spécifique pour le territoire des anciens DSL
- Élargissement de la composition du comité consultatif

Plan d’aménagement municipal

Énoncés de principes et propositions

- Reconnaitre nos nouveaux territoire et communautés
- Améliorer la participation citoyenne
- Faciliter l’implantation de nouvelles typologies résidentielles
- Augmenter le rôle actif de la municipalité en immobilier
- Réviser les désignations et les dispositions pour faciliter la densification des secteurs en respect de leur composition historique
- Développer un guide d’intégration des constructions au relief naturel
- Appuyer les besoins d’accueil et d’intégration des nouveaux arrivants

Plan d’aménagement municipal

Nouveaux territoires

- Assurer une transition douce des règlements de Rivière-Verte vers la nouvelle municipalité (agriculture et consolidation du milieu de vie)
- Collaborer avec les résidentes et résidents des nouveaux secteurs pour identifier les éléments identitaires importants et assurer une réglementation appuyant leur mise en valeur
- Approcher la nouvelle réglementation comme étant un premier pas en ce qui a trait à l’encadrement de l’aménagement du territoire et prévoir des exigences spécifiques à ces territoires
- Établir un dialogue permanent entre l’administration et les gens des nouveaux secteurs pour appuyer l’apprentissage de la planification du territoire

Changements

Construction

- Maintien des frais actuels pour l'obtention d'un permis de construction
- Frais du permis de démolition à 100 $
- Nouveau dépôt remboursable pour l'implantation de nouveaux usages

Lotissement

- Précisions additionnelles sur les ententes de drainage et sur les plans de dénivellement et de drainage

Comité consultatif

- Nouvelle appellation (changements apportés à la Loi sur l'urbanisme)
- Révision de la politique pour ajuster avec la Loi sur l'urbanisme (28R2024)
- Comité formé de 8 membres (au lieu de 7)

Zonage

- Révision des tarifs au sujet des lettres de conformité et des demandes de modifications de zonage
- Nouvelles précisions sur les véhicules lourds et leur stationnement en secteur résidentiel
- Utilisation des conteneurs intermodaux en secteur commercial et industriel
- Exigences concernant l’étalement extérieur (secteurs commerciaux)
- Simplification des exigences de densité de logements

edmundston
Développement • Development

Zonage (suite)

- Intégration du territoire desservi de Rivière-Verte
- Densification de toutes les zones pour les usages « Habitation »
  R1A - Habitations jumelées et superposées permises de plein droit
  R2 – exigences du nombre de logements selon la superficie des terrains (densité)
- Nouvelles désignations
  - R5 – Résidentielle intégrée
  - RUA – Rurale
  - RUB – Nouvelle ruralité
- Ajustement dans les usages commerciaux permis pour favoriser les pôles d’activités
- Unités d’habitations accessoires
- Encadrement des maisons de chambres

Zonage / Secteur rural (RUB)

Rendre l'existant conforme

- Lots existants considérés conformes, peut se développer en respect des exigences environnementales
- Ajout de l'usage « Entrepôt » comme usage secondaire pour la question des bâtiments accessoires de grandes superficies
- Stationnement véhicule lourd permis

Éviter les rezonages

- Mêmes usages que le RUA
- Reconnaitre les usages « CONS – Conservation » et « I4 – Extraction des ressources »
- Ajout des usages de « service de réparation de véhicules » et « service d'entretien des véhicules »
- Usages conditionnels peuvent s'agrandir sans conditions et sont considérés conformes

Encadrer les nouvelles implantations

- Éviter les usages conditionnels dans des bâtiments accessoires

Zonage / Secteur rural (suite)

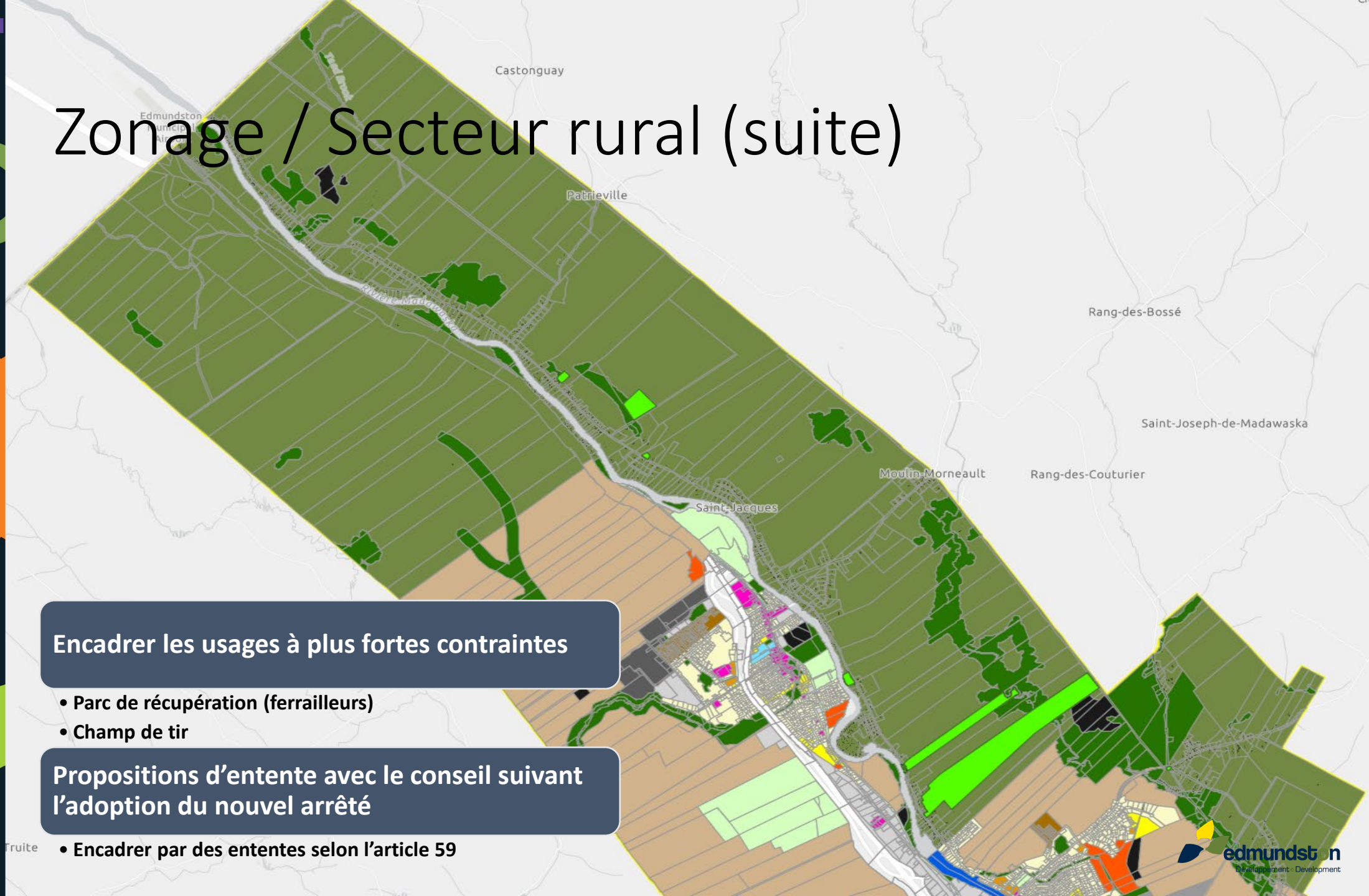

Encadrer les usages à plus fortes contraintes

- **Parc de récupération (ferrailleurs)**
- **Champ de tir**

Propositions d'entente avec le conseil suivant l'adoption du nouvel arrêté

- **Encadrer par des ententes selon l'article 59**

Les nouveaux projets

Rue Lionel-J-Lajoie, Edmundston

- Projet résidentiel intégré (46 nouvelles unités résidentielles) / R5
- Promoteur : Habitation MSA

Rue des Mélèzes, Edmundston

- Habitations multifamiliales (8 à 12 unités) / R2 et R3
- Promoteur : Action Plus, Patrick Cyr

1131, rue Saint-François, Verret

- Projet résidentiel (2 unités) / R1A
- Promoteur : Timmy Therrien

80 rue Rivière-à-la-Truite, Saint-Jacques

- Projet rénovation résidentielle (4 unités) / R2
- Promoteur : Mathieu Maurice

Rue Clavette, Saint-Jacques

- Projet résidentiel (6 unités) / R2
- Promoteur : Luc Dionne

540, rue Principale, Saint-Basile

- Appel de projet résidentiel / R3
- Promoteur : Edmundston

Rues Zaichik et Gagné

- Appel de projet résidentiel / R3
- Promoteur : Edmundston

edmundston
Développement • Development

Les étapes de la période de consultations

23 avril 2024

- Présentation publique et 1res lectures

15 mai 2024

- Audience du comité consultatif à l'égard des nouveaux règlements et des projets

21 mai 2024

- Réception des commentaires lors de la réunion publique et 2es lectures

18 juin 2024

- 3es lectures et adoption des nouveaux arrêtés

Où trouver l’information ?

https://edmundston.ca/fr/developpement/realise-edmundston

realise@edmundston.ca

506-739-2125

ARRÊTÉ MUNICIPAL NO 32R2019-09

ARRÊTÉ MODIFIANT LE PLAN D'AMÉNAGEMENT MUNICIPAL D'EDMUNDSTON

En vertu du paragraphe 117(1) de la *Loi sur l'urbanisme (2017, ch. 19)*, le Conseil municipal d'Edmundston adopte ce qui suit :

1 GÉNÉRALITÉS

(1) L'arrêté municipal 32R2019, Plan d'aménagement municipal d'Edmundston, est modifié de la façon suivante :

a) L'annexe A intitulée « Plan des affectations » est modifiée par l'annexe A-09 ci-jointe, en date de juin 2024.

b) L'annexe B intitulée « Arrêtés modifiant le plan d'aménagement municipal 2019-2029 » est remplacée par l'annexe B-09 ci-joint.

c) L'annexe C intitulée « Budget quinquennal et investissements », est remplacée par l'annexe C-09 ci-jointe.

d) Ajouter l'annexe D ci-jointe intitulée « Révision quinquennale du Plan d'aménagement municipal (juin 2024) ».

2 OUTILS ET DOCUMENTS CONNEXES

(1) Cet arrêté doit être lu et appliqué conjointement avec, mais sans s'y limiter, le ou les outils et documents suivants :

a) Arrêté municipal 27R2024 – Arrêté de lotissement d'Edmundston et ses modifications;
b) Arrêté municipal 32R2019 – Plan d'aménagement municipal et ses modifications;
c) Arrêté municipal 33R2024, arrêté de zonage d'Edmundston et ses modifications;
d) Arrêté municipal 41R2024 – Arrêté constituant un comité consultatif en matière de planification pour Edmundston;
e) Code national du bâtiment du Canada;
f) *Loi sur la gouvernance locale* et ses modifications;
g) *Loi sur l'urbanisme* et ses modifications;

MUNICIPAL BY-LAW NO. 32R2019-09

BY-LAW AMENDING THE EDMUNDSTON MUNICIPAL DEVELOPMENT PLAN

The Council of Edmundston, under authority vested in it by the *Community Planning Act (2017, c. 19)*, enacts as follows:

1 GENERAL

(1) Municipal By-Law no. 32R2019, Edmundston Municipal Plan, is amended by the following:

a) Appendix A entitled "Land Use Plan," is replaced with Schedule A-09 hereto attached, dated June 2024.

b) Appendix B entitled "Municipal Development Plan 2019-2029 Amending By-Laws", is replaced with Schedule B-09 hereto attached.

c) Appendix C entitled "Five-Year Capital Budget and Investments", is replaced with Schedule C-09, hereto attached.

d) Schedule D entitled "Municipal Development Plan Five-Year Review (June 2024)" hereto attached is added.

2 RELATED TOOLS AND DOCUMENTS

(1) This by-law must be read and enforced in conjunction with, but not limited to, the following:

a) Municipal by-law 27R2024 – Edmundston subdivision by-law, and its amendments;
b) Municipal by-law 32R2019 – Edmundston development plan, and its amendments;
c) Municipal by-law 33R2024 – Edmundston zoning by-law, and its amendments;
d) Municipal by-law 41R2024 – A by-law to establish a planning advisory committee for Edmundston, and its amendments;
e) National building code of Canada;
f) *Local Governance Act,* and its amendments;
g) *Community Planning Act,* and its amendments;

ARRÊTÉ MUNICIPAL NO 33R2024

ARRÊTÉ DE ZONAGE D'EDMUNDSTON

En vertu du paragraphe 117(1) de la *Loi sur l'urbanisme* (2017, ch. 19), le Conseil municipal d'Edmundston adopte ce qui suit :

L'arrêté municipal no 33R2024, arrêté de zonage d'Edmundston, est adopté de la façon suivante :

1 GÉNÉRALITÉS

(1) L'arrêté de zonage d'Edmundston comprend les sections suivantes :

A- Dispositions de zonage
Annexe A – Carte de zonage

B- Fiches de spécifications

(2) L'arrêté de zonage d'Edmundston est adopté par la présente et s'applique dans les limites d'Edmundston.

2 ABROGATION D'ARRÊTÉS

(1) L'abrogation des arrêtés mentionnés ci-dessous ne vise en rien les pénalités, le renoncement ou la responsabilité encourus avant l'abrogation, ainsi que toute procédure visant l'application de telles pénalités, de tel renoncement ou de telle responsabilité, terminés ou en instance au moment de l'abrogation.

(2) Les arrêtés municipaux suivants sont, par la présente, abrogés :

a) arrêté no 33R2021, intitulé « Arrêté de zonage d'Edmundston », adopté par le conseil municipal d'Edmundston le 21 décembre 2021 et ses modifications;
b) arrêté municipal no 26, intitulé « Arrêté de zonage de Rivière-Verte», adopté par le conseil municipal de Rivière-Verte le 30 aout 1982 et ses modifications

(3) Les arrêtés suivants, leurs conditions et ententes, demeurent en vigueur :

i) 67.Z1.25, 67.Z1.48 et 67.Z1.100.
ii) 36R.12 et 36R.Z3.13
iii) 19.Z2.18 et 19.Z2.19
iv) 26.29

MUNICIPAL BY-LAW NO. 33R2024

EDMUNDSTON ZONING BY-LAW

The Municipal Council of Edmundston, under authority vested in it by subsection 117(1) of the *Community Planning Act (2017, c. 19)*, enacts as follows:

Municipal By-Law No. 33R2024, Edmundston Zoning By-Law, is adopted as follows:

1 GENERAL

(1) The Edmundston Zoning By-Law includes the following divisions:

A- Zoning Requirements
Schedule A – Zoning Map

B- Specification Sheets

(2) The Edmundston Zoning By-law is hereby adopted and applies within the boundaries of Edmundston.

2 BY-LAW REPEALED

(1) The repeal of the following mentioned by-laws shall not affect any penalty, forfeiture, or liability incurred before such repeal or any proceeding for enforcing the same, completed or pending at the time of repeal.

(2) The following by-laws are hereby repealed:

a) by-law No. 33R2021, entitles "*Edmundston Zoning By-law"* adopted by the Municipal Council of the City of Edmundston on December 21, 2021, and its amendments;
b) municipal by-law No. 26, entitled "Arrêté de zonage de Rivière-Verte, adopted by the municipal council of Rivière-Verte on August 30, 1982, and its amendments.

(3) The following by-laws, their conditions and agreements, remain in effect:

i) 67.Z1.25, 67.Z1.48 and 67.Z1.100.
ii) 36R.12 and 36R.Z3.13
iii) 19.Z2.18 and 19.Z2.19
iv) 26.29

ARRÊTÉ MUNICIPAL NO 21R2024

ARRÊTÉ DE CONSTRUCTION D'EDMUNDSTON

En vertu du paragraphe 5(1) de la L*oi sur l'administration du Code du bâtiment* (2020, ch. 8), le Conseil municipal d'Edmundston adopte ce qui suit :

L'arrêté municipal no 21R2024, Arrêté de construction d'Edmundston, est adopté de la façon suivante :

1 DÉFINITIONS ET INCOMPATIBILITÉ

(1) Dans le présent arrêté, les interprétations suivantes sont applicables :

« **Agent ou agente d'aménagement** » désigne la personne que le conseil nomme directeur ou directrice de la planification municipale en vertu du paragraphe 10(1) de la *Loi sur l'urbanisme*; sont également visées les personnes auxquelles le directeur ou la directrice de la planification municipale délègue l'autorité de faire respecter le présent arrêté en vertu de la *Loi sur l'urbanisme*. (*development officer*)

« **Arpenteur-géomètre** » désigne un ou une membre en règle de l'Association des arpenteurs-géomètres du Nouveau-Brunswick autorisé en vertu de la *Loi constituant en corporation l'Association des arpenteurs-géomètres du Nouveau-Brunswick* à exercer l'activité d'arpentage au Nouveau-Brunswick. (*land surveyor*)

« **Bâtiment** » désigne tout ouvrage formé de murs extérieurs rigides recouverts d'un toit servant ou destiné à loger des personnes, des animaux ou des biens personnels. Il peut être fabriqué sur les lieux ou préfabriqué et installé sur le lot. (*building*)

« **Code** » désigne le Code national du bâtiment du Canada adopté par renvoi dans un arrêté, y compris ses révisions, errata et corrections d'erratas publiés. (*Code*)

« **Conseil** » signifie le conseil municipal d'Edmundston. (*council*)

« **Constructeur ou constructrice** » désigne la personne construisant un bâtiment, notamment un entrepreneur ou un sous-entrepreneur. (*builder*)

« **Construire** » désigne le fait d'exercer une activité liée à l'édification, à la mise en place, à l'agrandissement d'un bâtiment ou à la réalisation d'importants travaux

MUNICIPAL BY-LAW NO. 21R2024

EDMUNDSTON BUILDING BY-LAW

The Municipal Council of Edmundston, under authority vested in it by subsection 5(1) of the *Building Code Administration Act* (2020, c. 8), enacts as follows:

Municipal By-Law No. 21R2024, Edmundston Building By-Law, is adopted by the following:

1 DEFINITIONS AND CONFLICTS

(1) In this by-law, the following interpretations apply:

"**Act**" means the *Building Code Administration Act* (2020, c. 8). (*loi*)

"**Applicant**" means the person applying for the permit. (*requérant ou requérante*)

"**Builder**" means a person constructing a building, in particular a contractor or a subcontractor. (*constructeur ou constructrice*)

"**Building**" refers to any structure made up of rigid exterior walls covered with a roof used or intended to house people, animals, or personal property. It can be fabricated on site or prefabricated and installed on the lot. (*bâtiment*)

"**Code**" means the National Building Code of Canada adopted by reference in a by-law, including its revisions, errata, and corrections. (*code*)

"**Council**" means the municipal council of Edmundston. (*conseil*)

"**Development officer**" means the person appointed by the council as director of municipal planning under subsection 10(1) of the *Community Planning Act*; this also covers the persons to whom the director of municipal planning delegates the authority to enforce this by-law under the *Community Planning Act*. (*agent ou agente d'aménagement*)

"**Engineer**" means a member in good standing of the Association of Professional Engineers and Geoscientists of New Brunswick who is registered or holds a permit or license authorizing him or her to practise the engineering profession in New Brunswick. (*ingénieur*

ARRÊTÉ MUNICIPAL NO 27R2024

ARRÊTÉ DE LOTISSEMENT D'EDMUNDSTON

En vertu de la *Loi sur l'urbanisme* (2017, ch. 19), le Conseil municipal d'Edmundston adopte ce qui suit :

L'arrêté municipal no 27R2024, Arrêté de lotissement d'Edmundston, est adopté de la façon suivante :

1. DÉFINITIONS ET INCOMPATIBILITÉ

(1) Dans le présent arrêté les interprétations suivantes sont applicables :

« **Agent ou agente d'aménagement** » désigne un directeur ou une directrice de la planification nommé en vertu du paragraphe 10(1) de la *Loi sur l'urbanisme*. (*development officer*)

« **Apaisement de la circulation** » désigne l'aménagement des rues de manière à modifier les comportements des automobilistes et à mieux gérer la circulation, notamment par le changement des parcours ou des flux de circulation. (*traffic calming*)

« **Attenant** » se dit notamment du fait d'avoir un accès direct sur quelque chose. (*abut*)

« **Bord de route** » désigne la partie située entre la bordure de la route et la limite de l'emprise. (*roadside*)

« **Bureau d'enregistrement des bienfonds** » s'entend de tout bureau de l'enregistrement établi en vertu de la *Loi sur l'enregistrement* et s'entend également de tout bureau d'enregistrement foncier établi en vertu de la *Loi sur l'enregistrement foncier*. (*land registration office*)

« **Chaussée** » désigne la partie centrale d'une route, qui est pavée. (*roadway*)

« **Comité** » s'entend du comité consultatif en matière de planification, constitué en vertu de la *Loi sur l'urbanisme.* (*committee*)

« **Conseil** » désigne le conseil municipal de la municipalité d'Edmundston. (*council*)

« **Emprise** » désigne le corridor de terrain appartenant à la municipalité à l'intérieur duquel se situe la route, comprend le pavage et les accotements des deux côtés. (*right-of-way*)

MUNICIPAL BY-LAW NO. 27R2024

EDMUNDSTON SUBDIVISION BY-LAW

The Municipal Council of Edmundston, under authority vested in it by the *Community Planning Act* (2017, c. 19), enacts as follows:

Municipal By-Law No. 27R2024, Edmundston Subdivision By-Law, is adopted by the following:

1. DEFINITIONS AND CONFLICTS

(1) In this by-law, the following interpretations apply:

"**Abut**" means having access thereto directly. (*attenant*)

"**Act**" refers to the *Community Planning Act* (2017, c. 19) and the amendment thereto. (Loi)

"**Committee**" means the Planning Advisory Committee, appointed pursuant to the *Community Planning Act.* (*comité*)

"**Council**" means the council of the municipality of Edmundston. (*conseil*)

"**Developer**" means the owner of the land being subdivided. (*promoteur*)

"**Development officer**" means a district planning director appointed under subsection 10(1) of the *Community Planning Act*. (*agent ou agente d'aménagement*)

"**Drainage ditch**" means a shallow sloped channel connected to the storm sewer system used for the conveyance of surface water runoff that is the result of natural precipitation. (*fossé de drainage*)

"**Future Street**" means a parcel of land marked out on a subdivision plan as a "future street" which will be used as a street at a later date. The title to the land is transferred to the municipality when the subdivision plan is submitted to the registry office. (*rue future*)

"**Industrial**" means a sector defined by a strong industrial dominance by a service oriented on the movement of goods, mainly focused on heavy transportation, located within or near industrial parks. (*industriel*)

ARRÊTÉ MUNICIPAL NO 41R2024

ARRÊTÉ CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF EN MATIÈRE DE PLANIFICATION POUR EDMUNDSTON

En vertu du paragraphe 3(1) de la L*oi sur l'urbanisme* (2017, ch. 19), le Conseil municipal d'Edmundston adopte ce qui suit :

L'arrêté municipal no 41R2024, Arrêté constituant un comité consultatif en matière de planification pour Edmundston, est adopté de la façon suivante :

1 COMITÉ CONSULTATIF EN MATIÈRE DE PLANIFICATION

(1) Un comité consultatif en matière de planification pour la municipalité d'Edmundston est constitué et formé de huit membres.

2 OUTILS ET DOCUMENTS CONNEXES

(1) Cet arrêté doit être lu et appliqué conjointement avec, mais sans s'y limiter, le ou les outils et documents suivants :

a) Arrêté municipal 27R2024 – Arrêté de lotissement d'Edmundston et ses modifications;
b) Arrêté municipal 32R2019 – Plan d'aménagement municipal et ses modifications;
c) Arrêté municipal 33R2024, arrêté de zonage d'Edmundston et ses modifications;
d) Code national du bâtiment du Canada;
e) *Loi sur la gouvernance locale* et ses modifications;
f) *Loi sur l'urbanisme* et ses modifications;
g) Politique administrative 28R2024 – Fonctionnement du comité consultatif en matière de planification et ses modifications.

3 DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

(1) Le présent arrêté entre en vigueur le 1er juillet 2024.

MUNICIPAL BY-LAW NO. 41R2024

A BY-LAW TO ESTABLISH A PLANNING ADVISORY COMMITTEE FOR EDMUNDSTON

The Municipal Council of Edmundston, under authority vested in it by subsection 3(1) of the Community Planning Act (2017, c. 19), enacts as follows:

Municipal By-Law No. 4R2024 by-law to establish a planning advisory committee for Edmundston, is adopted by the following:

1 PLANNING ADVISORY COMMITTEE

(1) A Planning Advisory Committee of eight members is hereby established for the municipality of Edmundston.

2 RELATED TOOLS AND DOCUMENTS

(1) This by-law must be read and enforced in conjunction with, but not limited to, the following:

a) Municipal by-law 27R2024 – Edmundston subdivision by-law, and its amendments;
b) Municipal by-law 32R2019 – Edmundston development plan, and its amendments;
c) Municipal by-law 33R2024 – Edmundston zoning by-law, and its amendments;
d) National building code of Canada;
e) *Local Governance Act,* and its amendments;
f) *Community Planning Act,* and its amendments;
g) Administrative policy 28R2024 – Planning Advisory Committee procedures, and its amendments.

3 EFFECTIVE DATE

(1) This by-law comes into force on July 1, 2024.

edmundston

RECOMMANDATION AU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER : TRAVAUX PUBLICS

SUJET : APPEL D'OFFRES – APPLICATION DE PEINTURE POUR LIGNES ET SYMBOLES DE RUES

DATE : 23 avril 2024

DÉTAILS DU DOSSIER

L'appel d'offres 2024-109 a été publié pour recevoir des propositions pour l'application de peinture pour lignes et symboles de rues sur l'ensemble du territoire municipal. L'ouverture des soumissions a été effectuée le 14 mars 2024; une soumission a été reçue.

La soumission a été évaluée en fonction des spécifications incluses dans l'appel d'offres et des modalités de la *Loi sur la passation des marchés publics.* Les fonds ont été prévus à même le budget de fonctionnement.

Il est recommandé d'accepter la soumission de MR Line Painter pour un montant estimé de 69 775 $ plus les taxes.

RECOMMANDATION

Je propose que le maire et le greffier soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et MR Line Painter, concernant l'application de peinture pour lignes et symboles de rues.

Proposée par : Appuyée de :

FORMULAIRE DE RECOMMANDATION
CONSEIL MUNICIPAL ($50,000 et plus)

SERVICE:	***Travaux Publics - Voie Publique***
OBJET:	***Entrepreneur en peinture de signalisation***
SOUMISSIONS NO.:	***2024-109***
DATE D'OUVERTURE :	***14 mars 2024***

Soumissionnaires	Statut / Soum.	Montant	Taxe	Total
MR Linepainter		***$ 69,775.00***	***$ 10,466.25***	***$ 80,241.25***

Notes:

Suite a l'ouverture de l'appel d'offre 2024-109, nous avons avons recu une proposition.
Récupération des taxes à 71.43%
Coût net apres récupération des taxes $72,768.35
Source de financement:
a) Fonds général de fonctionnement

FINANCEMENT:

À titre d'exemple:

Budget d'immobilisation	☑	**Rubrique #**	**10-5110-2807**	**$ 75,000**
Budget de fonctionnement	☑	**Rubrique #**		

RECOMMANDATIONS:

1. Accepter la soumission de Mr LInepainter au montant $69,775 plus tax.

2. Adopter une proposition à cet égard lors d'une prochaine réunion publique.

SIGNATURES:

Alain Laplante
Directeur de service

Date: 3 avril 2024

Julie Pelletier
Directeur général ou son représentant

Date: 3 avril 2024

RÉSOLUTION NO.:	DATE :

edmundston

RECOMMANDATION AU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER : **TRAVAUX PUBLICS**

SUJET : **ACHAT D'UN SOUFFLEUR INDUSTRIEL**

DATE : 23 avril 2024

DÉTAILS DU DOSSIER

Un souffleur industriel doit être remplacé. Il est recommandé d'accepter la soumission de Vohl pour un montant de 216 219 $ plus les taxes. Le financement provient du Fonds général pour immobilisations.

Cet achat est fait en vertu d'une exemption selon l'alinéa 157 (1) c) du Règlement en vertu de la *Loi sur la passation des marchés publics*, afin d'assurer la compatibilité avec les biens existants.

RECOMMANDATION

Je propose que le maire et le greffier soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Vohl, concernant l'achat d'un souffleur industriel.

Proposée par : Appuyée de :

FORMULAIRE DE RECOMMANDATION
CONSEIL MUNICIPAL ($50,000 et plus)

SERVICE:	***Travaux Publics - Voie Publique***
OBJET:	***Achat souffleur industriel Vohl***
SOUMISSIONS NO.:	***n/a - voir commentaires***
DATE D'OUVERTURE :	***n/a***

Soumissionnaires	Statut / Soum.	Montant	Taxe	Total
Vohl		***$ 216,619.00***	***$ 32,492.85***	***$ 249,111.85***

Notes:

Statut des soumissions, évalué en fonction de la loi sur la passation des marchés publics
Loi sur la passation des marchés publics, marché de gré à gré, article 157 (1)c) - compatibilité. Afin d'assurer la compatibilité avec les biens existants ou l'entretien de biens spécialisés qui doit être effectué par le fabriquant des biens ou son représentant.
Récupération des taxes à 71.43%
Coût net apres récupération des taxes $225,903.29
Source de financement:
a) Fonds général pour immobilisations

FINANCEMENT:

Budget d'immobilisation ☑ **Rubrique #** **2024-081** **$ 375,000**

RECOMMANDATIONS:

1. Accepter la soumission de ***Vohl au montant de $249,111.85*** pour l'achat du souffleur industriel .
2. Adopter une proposition à cet égard lors d'une prochaine réunion publique.

SIGNATURES:

	Julie Pelletier
Directeur de service	***Directeur général ou son représentant***
Date:	***Date:*** 19/03/2024

RÉSOLUTION NO.:	DATE :

edmundston

RECOMMANDATION AU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER : TRAVAUX PUBLICS

SUJET : APPEL D'OFFRES – PORTES DE GARAGE

DATE : 23 avril 2024

DÉTAILS DU DOSSIER

Le projet de remplacement des portes au garage municipal est inclus aux plans d'investissement 2023.

Un premier appel d'offres, 2023-085, a été publié. L'ouverture des soumissions a été effectuée le 28 septembre 2023; deux soumissions ont été reçues, mais rejetées à l'évaluation, car elles ne rencontraient pas les spécifications de l'appel d'offres.

Un deuxième appel d'offres, 2023-085A, a été publié. L'ouverture des soumissions a été effectuée le 26 octobre 2023. Quatre soumissions ont été reçues. Trois soumissions ont été refusées à l'ouverture, car elles n'étaient pas conformes aux modalités de la *Loi sur la passation des marchés publics* et la quatrième a été refusée à l'évaluation, car elle ne rencontrait pas les spécifications de l'appel d'offres.

Étant donné que le processus d'appel d'offres n'a pas été concluant, le personnel a négocié avec le fournisseur de service actuel. Il est donc recommandé d'accepter la soumission de Cyr Garage Doors, pour un montant de 105 414,05 $ plus taxe. Le financement provient du Fonds général pour immobilisations.

RECOMMANDATION

Je propose que le maire et le greffier soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Cyr Garage Doors, concernant l'achat de portes de garage.

Proposée par : Appuyée de :

FORMULAIRE DE RECOMMANDATION

Service *Travaux Publics - Voirie*

Description: *Portes de Garage*

 # Appel d'offre/ soumission: *2023-085*

Date d'ouverture d'appel d'offre:

(si applicable)

Soumissionnaires	Statut	Quantité	Prix unitaire	Montant	Taxe	Total
Cyr Garage Doors				*$ 105,414.05*	*$ 15,812.11*	*$ 121,226.16*
				$ 0.00	*$ 0.00*	*$ 0.00*
				$ 0.00	*$ 0.00*	*$ 0.00*
				$ 0.00	*$ 0.00*	*$ 0.00*
				$ 0.00	*$ 0.00*	*$ 0.00*
				$ 0.00	*$ 0.00*	*$ 0.00*
Recommandation:						
Cyr Garage Doors				*$ 105,414.05*	*$ 15,812.11*	*$ 121,226.16*

Si achat par compatibilité, sélectionné:	N/A	Produits existents	Seul Fournisseur	Produits spécialisés	Licences	

Notes:

1. Statut des soumissions, évalué en fonction de la Loi sur la passation des marchés publics.
2. Le contracteur choisi aura à fournir un certificat d'employeur en règle avec la CSSIAT, sinon une déduction sera prélevée du montant payé pour être versée à la CSSIAT.
3. Récupération des taxes à : 0.7143
4. Coût net après récupération des taxes: $ **$109,932.10**
5. Source de financement : Fonds général pour immobilisations

FINANCEMENT:

Budget d'immobilisation	**Project #**	**2023-085**	**$ 125,000**

RECOMMANDATION:

1. Accepter la soumission au montant de **$ 121,226.16** de **Cyr Garage Doors**
étant le seul soumissionnaire lors de l'ouverture des soumissions pour l'achat: **Bâtiment Travaux Publics - Portes de Garage**

2. Cette soumission a été refait pour recontrer les exigences suite au refus.
3. Adopter une proposition à cet égard lors d'une prochaine réunion publique >50,000$.

SIGNATURES:

Alain Laplante
Directeur de service

Date: 28 mars 2024

Julie Pelletier
Directeur général ou son représentant

Date: 28 mars 2024

RÉSOLUTION NO.: DATE :

edmundston

RECOMMANDATION AU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER : TRAVAUX PUBLICS

SUJET : APPEL D'OFFRES – PROMENADE EMMERSON

DATE : 23 avril 2024

DÉTAILS DU DOSSIER

La phase deux du projet de rénovation de la promenade Emmerson est incluse aux plans d'investissement 2023 et la phase trois devait être réalisée en 2024. Étant donné des économies sur d'autres projets, pour économiser sur des frais de mobilisation des équipes et pour coordonner avec les projets entourant le parc du Petit-Sault, il est recommandé d'effectuer les deux phases en 2024.

L'appel d'offres 2024-054B a été publié; l'ouverture des soumissions a été effectuée le 15 février 2024. Six soumissions ont été reçues et évaluées en fonction des spécifications de l'appel d'offres et des modalités de la *Loi sur la passation des marchés publics*. Le financement provient du Fonds général pour immobilisations.

Il est recommandé d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire, soit celle de Good Fellow Inc., pour un montant de 1,74 $ le pied de bois, pour un total de 29 235,04 $ taxes comprises. Un appel d'offres sera publié pour l'installation.

RECOMMANDATION

Je propose que le maire et le greffier soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Good Fellow Inc., concernant l'achat de matériaux pour la rénovation de la promenade Emmerson.

Proposée par : Appuyée de :

edmundston

FORMULAIRE DE RECOMMANDATION
CONSEIL MUNICIPAL

SERVICE: *Travaux public et environement*

OBJET: *Promenade Emmerson materiaux*

SOUMISSIONS NO.: *2024-054B*

DATE D'OUVERTURE : *15 fevrier 2024*

Soumissionnaires	Statut / Soum.	Montant	Taxe	Total
	14148 Bd.ft			
marwood ltd		$ 2.01	$ 0.30	$ 2.31
kent building suplies		$ 1.85	$ 0.28	$ 2.13
good fellow inc		$ 1.74	$ 0.26	$ 2.00
macCallum Building		$ 1.77	$ 0.27	$ 2.04
apex suplies solution		$ 2.10	$ 0.31	$ 2.41
rona edmundston		$ 1.78	$ 0.27	$ 2.05

Notes:

1. Statut des soumissions, évalué en fonction de la Loi sur la passation des marchés publics.
2. Récupération des taxes à 71.43%
3. Coût net après récupération des taxes $25,672.63 pour 14,148Bd ft
   Résolution à venir pour faire le double de la promanade soumissionné
4. Source de financement :
   A) Fonds général pour immobilisations

FINANCEMENT:

PLEASE SIGN

Budget d'immobilisation ☑ **Rubrique #** **2024-054** **$ 100,000**

RECOMMANDATIONS:

1. Accepter la soumission au montant de **$ 2.00 Bd.ft** de **good felow inc** étant le plus bas soumissionnaire lors de l'ouverture des soumissions pour l'achat **bois pour le projet 2024-54B**
2. Adopter une proposition à cet égard lors d'une prochaine réunion publique.

SIGNATURES:

Directeur de service

25/03/24

Julie Pelletier

Directeur général ou son représentant

edmundston

RECOMMANDATION AU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER :	**TRAVAUX PUBLICS**

SUJET :	**APPEL D'OFFRES – REMPLACEMENT DE TAPIS À LA BIBLIOTHÈQUE**

DATE :	23 avril 2024

DÉTAILS DU DOSSIER

L'appel d'offres 2024-058 a été publié pour recevoir des soumissions pour le remplacement d'une partie des tapis à la bibliothèque publique Mgr-W.-J.-Conway.

L'ouverture des soumissions a été effectuée le 4 avril 2024. Deux soumissions ont été reçues et évaluées en fonction des spécifications de l'appel d'offres et des modalités de la *Loi sur la passation des marchés publics*. Le projet est inclus aux plans d'investissement 2024; le financement provient du fonds général pour immobilisations.

Il est recommandé d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire, soit celle du Royaume du tapis inc., pour un montant de 74 479 $ plus taxe.

RECOMMANDATION

Je propose que le maire et le greffier soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Royaume du tapis inc., concernant le remplacement de tapis à la bibliothèque publique Mgr-W.-J.-Conway.

Proposée par : Appuyée de :

FORMULAIRE DE RECOMMANDATION
CONSEIL MUNICIPAL

SERVICE: ***Travaux public/Propriété et Batiment***

OBJET: ***Remplacement des tapis Biblioteque MGR W.-J. Conway***

SOUMISSIONS NO.: ***2024-058***

DATE D'OUVERTURE : ***4 Avril 2024***

Soumissionnaires	Statut / Soum.	Montant	Taxe	Total
Crystal Florring LTD		***$ 87,424.00***	***$ 13,113.64***	***$ 100,537.64***
Le Royaume du tapisINC/Grange a tapis		***$ 74,479.00***	***$ 11,171.85***	***$ 85,650.85***

Notes:

1. Statut des soumissions, évalué en fonction de la Loi sur la passation des marchés publics.
2. Récupération des taxes à 71.43%.
3. Coût net après récupération des taxes $ 77,671.17
4. Source de financement : a) Fond General pour immobilisations

FINANCEMENT:

Budget d'immobilisation ☑ ☐ **Rubrique #** **2024-58** **$ 90,000**

RECOMMANDATIONS:

1. Accepter la soumission au montant de **$ 85,650.85** du **Royaume du tapis inc** étant le plus bas soumissionnaire lors de l'ouverture des soumissions pour le remplacement des tapis a la bibliotheque W.J conway selon appel offre pour **Remplacement des tapis Biblioteque MGR W.-J. Conway**
2. Adopter une proposition à cet égard lors d'une prochaine réunion publique.

SIGNATURES:

Francois Rouleau
Directeur de service

Julie Pelletier
Directeur général ou son représentant

Date:

Date:

RÉSOLUTION NO.: DATE :

edmundston

RECOMMANDATION AU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER : **ÉNERGIE**

SUJET : **APPEL D'OFFRES – TRANSFORMATEURS SUR SOCLE**

DATE : 23 avril 2024

DÉTAILS DU DOSSIER

Un projet inclus aux plans d'investissements 2022 vise le remplacement d'un transformateur et le déplacement d'un second pour éliminer une ligne de distribution de huit kilomètres; ceci sans affecter la livraison du service et la fiabilité du système. Pendant l'hiver, le second transformateur a démontré des signes de faiblesses; il est donc recommandé de changer deux transformateurs.

L'appel d'offres 2022-011 a été publié pour l'achat de deux transformateurs. Une partie des fonds avait été prévue aux plans d'investissements 2022. Étant donné le dépassement de cout, le reste des fonds est prévu par du financement à même le budget de fonctionnement du fonds de production d'électricité et une sortie du fonds de réserve du même fonds.

L'ouverture des soumissions s'est tenue le 18 janvier 2024; deux soumissions ont été reçues. L'évaluation des soumissions, en collaboration avec la firme Stantec, a été faite en fonction des spécifications incluses dans l'appel d'offres et des modalités de *Loi sur la passation des marchés publics*. La soumission du plus bas soumissionnaire a été refusée à l'évaluation, car elle n'était pas conforme aux spécifications de l'appel d'offres.

Il est recommandé d'accepter la soumission de Volta Énergie inc. / Groupe SGE pour un montant de 1 245 666 $ plus taxe.

RECOMMANDATION

Je propose que le maire et le greffier soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Volta Énergie inc. / Groupe SGE, concernant l'achat de deux transformateurs sur socle.

Proposée par : Appuyée de :

FORMULAIRE DE RECOMMANDATION
CONSEIL MUNICIPAL

SERVICE: **Énergie**

OBJET: **Transformateurs électriques sur socle**

SOUMISSIONS NO.: **2022-11**

DATE D'OUVERTURE : **18 janvier 2024**

Soumissionnaires	Statut / Soum.	Montant	Taxe	Total
Domino Highvoltage	ok	**$ 311,300.88**	**$ 46,695.13**	**$ 357,996.01**
Volta Énergie Inc. / Groupe SGE	ok	**$ 1,245,666.00**	**$ 186,849.90**	**$ 1,432,515.90**

Notes:
1. Statut des soumissions, évalué en fonction de la Loi sur la passation des marchés publics.
2. Récupération des taxes à 100%.
3. Coût net après récupération des taxes $ 1,245,666.00
4. Source de financement :

Cout total	$	1,895,000.00
Financement original	$	750,000.00
Différence	$	1,145,000.00
CAMR – Année 2023	$	300,000.00
Sortie de réserve	$	845,000.00

FINANCEMENT:

Budget d'immobilisation ☑ Rubrique # 2022-11 $ 750,000.00

RECOMMANDATIONS:
1. Accepter la soumission de **Volta Énergie Inc. / Groupe SGE** au montant de **$ 1 245 666,00**, étant le soumissionnaire le plus bas qui se conforme aux spécifications techniques lors de l'ouverture des soumissions pour l'**achat de 2 transformateurs sur socle**.
2. Adopter une proposition à cet égard lors d'une prochaine réunion publique.

SIGNATURES:

Directeur de service **Directeur général ou son représentant**

Date: **Date:**

RÉSOLUTION NO.: DATE :

RECOMMANDATION AU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER : OPÉRATIONS

SUJET : APPEL D'OFFRES – ASPHALTAGE DES RUES

DATE : 23 avril 2024

DÉTAILS DU DOSSIER

L'entente pour l'asphaltage de rues municipales est venue à échéance en 2023. L'appel d'offres 2024-086 a été publié pour recevoir des propositions pour une nouvelle entente. Une soumission a été reçue. Les fonds ont été prévus au fonds général pour immobilisation et par l'entremise de l'entente bilatérale intégrée du gouvernement fédéral.

La soumission a été évaluée en fonction des spécifications de l'appel d'offres et des modalités de la *Loi sur la passation des marchés publics.* Il est recommandé d'accepter la soumission de Northern Construction Inc., étant le seul soumissionnaire.

RECOMMANDATIONS

Je propose que le maire et le greffier soient autorisés de signer les documents entre Edmundston et Northern Construction Inc., concernant l'asphaltage de rues. L'entente est renouvelable annuellement jusqu'en 2026.

Proposée par Appuyée de :

FORMULAIRE DE RECOMMANDATION
CONSEIL MUNICIPAL

SERVICE: ***Opération***

OBJET: ***Asphaltage de rues municipales***

SOUMISSIONS NO.: ***2024-086***

DATE D'OUVERTURE : **Le 28 mars 2024**

Soumissionnaires	Statut / Soum.	Montant	Taxe	Total
Northern Construction Inc.	Acceptée	***Prix unitaire***		***Selon Annexe A***

Notes:

1. Statut des soumissions, évalué en fonction de la Loi sur la passation des marchés publics.
2. Récupération des taxes à 71.43%.
3. Coût net après récupération des taxes selon budget approuvé
4. Le montant de la soumission est basé sur des quantités estimées qui seront ajustées en fonction du budget disponible annuellement.
5. Le contrat est renouvelable annuellement jusqu'en 2026.
6. Source de financement :
   A} Fonds général pour immobilisations
   B} Entente bilatérale intégrée

FINANCEMENT:

Budget d'immobilisation ☑ **Rubrique #**

2024-086
2023-083
2024-089
2025
2026

RECOMMANDATIONS:

1. Accepter la soumission de **Northern Construction Inc.** étant la seul soumission reçu lors de l'ouverture des soumissions pour **l'asphaltage de rues municipales.**

2. Adopter une proposition à cet égard lors d'une prochaine réunion publique.

SIGNATURES:

Louis Ruest, ing
Coordonateur Infratsructures

Date: 4 avril 2024

Julie Pelletier
Directeur général ou son représentant

Date: 4 avril 2024

RÉSOLUTION NO.:	DATE :

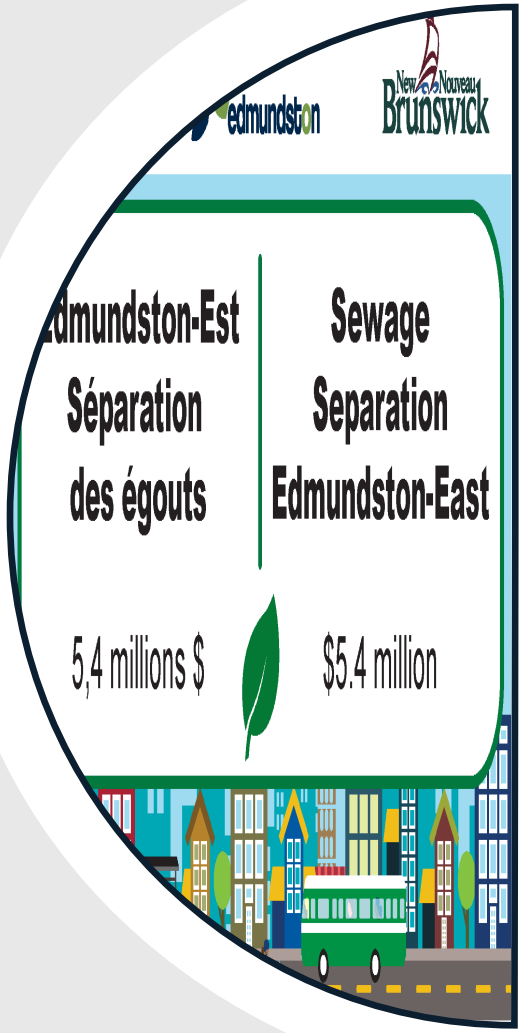

edmundston

Forte de nature! • A strong nature!

TRAVAUX MAJEURS 2024

PLANIFICATION

edmundston
Forte de nature! • A strong nature!

EDMUNDSTON-EST, SÉPARATION DES ÉGOUTS PHASES 1 ET 2

ÉTENDUES DES TRAVAUX ET CALENDRIER

Étendue des travaux

- Séparation des égouts combinés par l'installation de nouvelles conduites d'égouts sanitaires et pluviaux
- Remplacement des conduites d'aqueduc
- Amélioration de la fondation granulaire des rues
- Installation de nouvelles bordures et caniveaux en béton
- Asphaltage complet des rues
- Rues affectées :
  - 47ième Avenue
  - Rue Dionne
  - Avenue Morin

Investissement : +/- 4 000 000 $

Calendrier : juin à octobre 2024

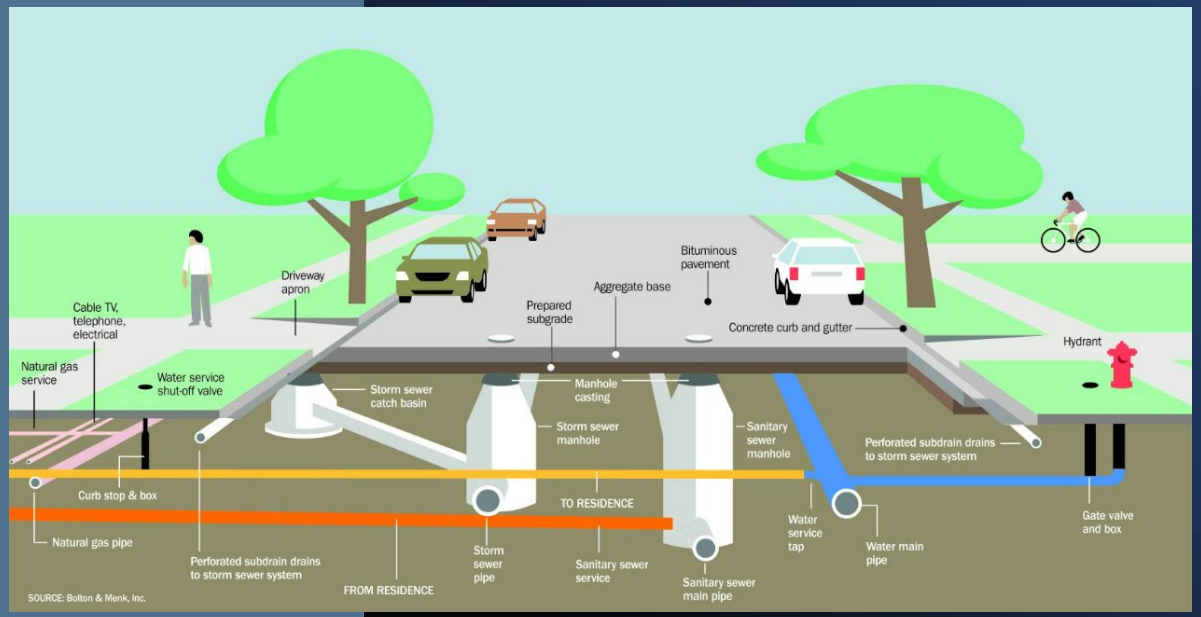

ASPHALTAGE 2024

ÉTENDUES DES TRAVAUX ET CALENDRIER

Étendue des travaux

- Recouvrement et remplacement d’asphalte
- Réfection de bordures et caniveaux, ainsi que de trottoirs
- Rues affectées:
  - Chemin du Pouvoir
  - Chemin des Lavoie
  - Chemin Gabourie
  - Chemin Mgr-Lang et Rang 3
  - Chemin Mont-Farlagne
  - Boulevard Acadie
  - Rue Cyr
  - Rue Roland
  - Bordures et trottoirs centre-ville

Investissement : 1 300 000 $

Calendrier : juin à octobre 2024

edmundston
Forte de nature! ∘ A strong nature!

Notes : Les calendriers de construction présentés demeurent à la merci des conditions météorologiques.

MERCI!

Présentation des états financiers 2023

Par : M. Daniel Bossé, CPA, CGA

Nadeau Picard et Associés, CPA

Le 23 avril 2024

Résumé du rapport de l'auditeur indépendant pour Edmundston

- Opinion sans réserve
  - À notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'excédent accumulé, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie.
- Respect des Normes comptables canadiennes pour le secteur public.
- Même opinion que les années précédentes.
- Pas de comparatifs avec l'année précédente car Edmundston est une nouvelle entité légale issue de la fusion de 2023

Constats

- Les résultats financiers des secteurs de Rivière-Verte; des anciens DSL de Saint-Jacques et de Saint-Joseph sont consolidés dans les états financiers d'Edmundston au 31 décembre 2023.
- Même chose pour le fonds de fonctionnement des services d'approvisionnements en eau et d'évacuation des eaux usées du secteur de Rivière-Verte; les résultats financiers sont eux aussi consolidés dans les états financiers d'Edmundston au 31 décembre 2023.
- Les résultats financiers des entités contrôlées par la municipalité (aussi appelées les 'apparentés') sont aussi consolidés dans les états financiers d'Edmundston au 31 décembre 2023.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET EXCÉDENT ACCUMULÉ

Exercice clos le 31 décembre

	Budget (non audité) (note 24)	2023 Réel
REVENUS		
Mandat d'impôts fonciers	28 069 823 $	28 069 812 $
Prestations de services à d'autres gouvernements (note 25)	1 187 910	1 218 341
Ventes de services et autres revenus (note 25)	4 256 787	4 963 156
Subvention de financement et de péréquation communautaire	6 200 705	6 200 712
Autres transferts gouvernementaux	25 595	5 367 835
Autres revenus propres sources (note 25)	784 001	997 119
Contribution des entrepreneurs et autres organismes	-	555 471
Frais et usagers - Eau et égouts	6 378 624	6 721 093
Ventes utilité électrique - Distribution	31 165 661	32 939 072
Ventes utilité électrique - Génération	2 851 499	3 823 572
Revenus d'intérêts	146 350	1 376 135
	81 066 955	92 232 318
DÉPENSES (note 25)		
Services gouvernementaux généraux	5 828 606	5 035 339
Services de protection	11 328 397	9 475 783
Services de transport	11 170 434	11 800 053
Services d'hygiène	1 081 299	1 037 381
Services de développement	1 634 398	1 391 671
Services récréatifs et culturels	9 930 101	9 357 401
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	8 031 022	7 443 463
Utilité électrique - Distribution	30 987 353	32 397 773
Utilité électrique - Génération	2 553 053	2 099 434
Gain sur la disposition d'immobilisations corporelles	(18 000)	(163 942)
	82 526 663	79 874 356
EXCÉDENT (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE (note 24)	(1 459 708)$	12 357 962
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE (note 18)		133 316 748
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		145 674 710 $

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre	2023
ACTIFS FINANCIERS	
Encaisse (note 4)	**23 255 312 $**
Dépôts à terme, 5,75 %, échéant en juin 2025	**95 000**
Débiteurs	
Général	**1 134 264**
Eau et égouts	**1 223 466**
Utilité électrique	**4 537 342**
Gouvernement fédéral et ses agences (note 5)	**508 561**
Province du Nouveau-Brunswick (note 6)	**2 790 994**
	33 544 939
PASSIFS	
Emprunt bancaire (note 14)	**3 000 571**
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	**11 857 290**
Retenues de garantie	**299 877**
Revenus différés (note 8)	**272 621**
Débentures (note 9)	**44 402 000**
Congés de maladie (note 10)	**3 157 000**
	62 989 359
DETTE NETTE	**(29 444 420)**

ACTIFS NON FINANCIERS	
Immobilisations corporelles (note 19)	**369 294 563**
Amortissement cumulé (note 19)	**(206 261 894)**
	163 032 669
Stocks de fournitures	**2 409 323**
Frais payées d'avance	**62 338**
Excédent découlant du régime de retraite (note 11)	**9 614 800**
	12 086 461
	175 119 130
EXCÉDENT ACCUMULÉ	**145 674 710 $**

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

Exercice clos le 31 décembre	Budget	2023
Excédent (déficit) pour l'année	**(1 459 708)$**	**12 357 962 $**
Actifs en construction au début	-	**2 150 671**
Actifs en construction à la fin	-	**(3 105 382)**
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(3 650 000)**	**(10 826 781)**
Amortissemnent des immobilisations corporelles	**12 078 040**	**12 078 040**
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	**18 000**	**266 498**
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	-	**(163 942)**
	8 446 040	**399 104**
Acquisition de stocks de fournitures	-	**(2 409 323)**
Consommation des stocks de fournitures	-	**2 074 619**
Acquisition des frais payés d'avance	-	**(62 338)**
Utilisation des frais payés d'avance	-	**135 640**
Excédent découlant du régime de retraite à la fin	-	**(9 614 800)**
Excédent découlant du régime de retraite au début	-	**5 724 697**
	-	**(4 151 505)**
Diminution (augmentation) de la dette nette	**6 986 332**	**8 605 561**
Dette nette au début de l'exercice	-	**(38 049 981)**
Dette nette à la fin de l'exercice	**6 986 332 $**	**(29 444 420)$**

Tendance de la dette nette (en millions de dollars)

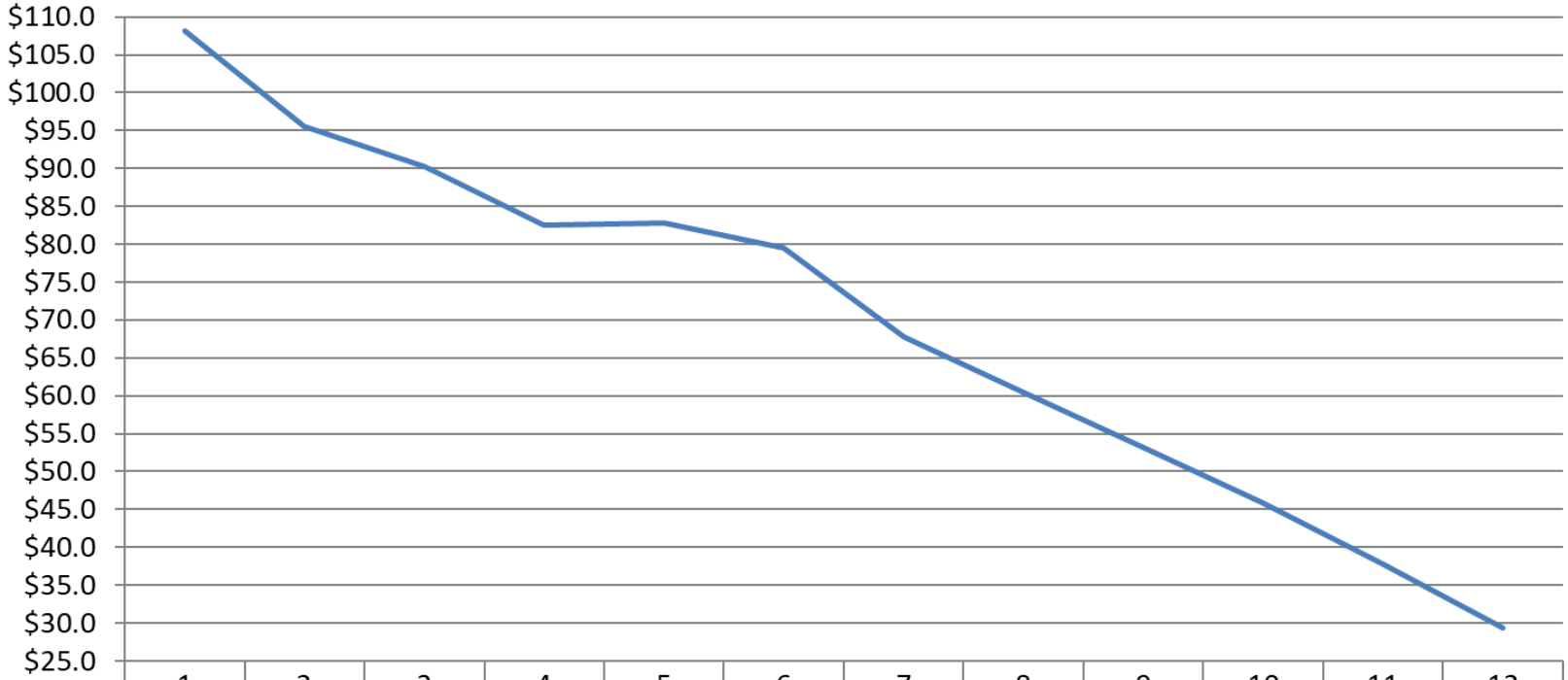

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dette nette	$108.2	$95.5	$90.2	$82.5	$82.8	$79.5	$67.7	$60.5	$53.2	$45.8	$37.8	$29.4

EDMUNDSTON

ÉTAT DES EXCÉDENTS (DÉFICITS) SELON MÉTHODE BUDGÉTAIRE

Exercice clos le 31 décembre	2023	2022
Excédent (Déficit) - Fonds Général de fonctionnement	**55,861 $**	**43,399 $**
Excédent (Déficit) - Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	**19,663 $**	**23,623 $**
Excédent (Déficit) - Fonds de fonctionnement de production d'électricité	**31,704 $**	**41,657 $**

Rivière-Verte

ÉTAT DES EXCÉDENTS (DÉFICITS) SELON MÉTHODE BUDGÉTAIRE

Exercice clos le 31 décembre	2023	2022
Excédent (Déficit) - Fonds Général de fonctionnement	**39,459 $**	**-37,932 $**
Excédent (Déficit) - Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	**60,442 $**	**-28,811 $**

Anciens DSL

ÉTAT DES EXCÉDENTS (DÉFICITS) SELON MÉTHODE BUDGÉTAIRE

Exercice clos le 31 décembre	2023	2022
Ancien DSL de Saint-Jacques	**6,857 $**	**23,364 $**
Ancien DSL de Saint-Joseph	**235 $**	**4,713 $**

Total

ÉTAT DES EXCÉDENTS (DÉFICITS) SELON MÉTHODE BUDGÉTAIRE

Exercice clos le 31 décembre	2023
Excédent (Déficit) - Fonds Général de fonctionnement	**102,412 $**
Excédent (Déficit) - Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	**80,105 $**
Excédent (Déficit) - Fonds de fonctionnement de production d'électricité	**31,704 $**

EDMUNDSTON

SOMMAIRE DES FONDS DE RÉSERVES

Exercice clos le 31 décembre	2023	2022
Fonds de réserve de fonctionnement général	**2,097,232 $**	**1,912,587 $**
Fonds de réserve général pour immobilisations	**3,632,272 $**	**2,919,518 $**
Fonds de réserve de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	**386,117 $**	**195,062 $**
Fonds de réserve d'immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	**2,632,371 $**	**2,015,154 $**
Fonds de réserve de fonctionnement de production d'électricité	**1,521,033 $**	**1,456,163 $**
Fonds de réserve d'immobilisations de production d'électricité	**3,571,453 $**	**1,975,997 $**
	13,840,478 $	**10,474,481 $**

Ratio des frais du service de la dette	2023	2022	Variation
Edmundston	9,92%	10,20%	-0,28%
Municipalités du groupe B	8,43%	7,90%	0,53%
Eau et Égoûts	9,17%	9,07%	0,10%
Électrique	8,98%	9,62%	-0,64%

Conclusion pour Edmundston

- Les états financiers consolidés de la municipalité et de ses apparentés sont sans restriction et ne comportent aucune anomalie.
- La municipalité a réalisé des excédents dans ses trois fonds selon la méthode budgétaire.
- La dette nette totale de la municipalité est en diminution par rapport à l'an passé (29,4 M$ en 2023 vs 37,8 M$ en 2022).
- Les ratios du service de la dette sont de 9,9 %; 9,2 % et 8,9 % respectivement pour le fonds général de fonctionnement; pour le fonds des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées et pour le fonds de fonctionnement de production d'électricité.

edmundston

edmundston

RECOMMANDATION AU CONSEIL MUNICIPAL

SUJET : **ÉTATS FINANCIERS 2023**

DATE : 23 avril 2024

DÉTAIL DU DOSSIER

Présentation par : Daniel Bossé de chez Nadeau Picard et Associés

RECOMMANDATION

Je propose que les états financiers de la municipalité d'Edmundston au 31 décembre 2023 soient adoptés tels qu'ils ont été présentés.

Proposée par : Appuyée de :

edmundston

RECOMMANDATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER :	**FINANCES**
SUJET :	**SORTIE DE FONDS DE RÉSERVE**
DATE :	23 avril 2024

DÉTAIL DU DOSSIER

Un projet inclus aux plans d'investissements 2022 vise le remplacement d'un transformateur et le déplacement d'un second pour éliminer une ligne de distribution de huit kilomètres; ceci sans affecter la livraison du service et la fiabilité du système. Pendant l'hiver, le second transformateur a démontré des signes de faiblesses; il est donc recommandé de changer deux transformateurs.

Depuis l'évaluation du projet, le cout des transformateurs a doublé. Le cout du projet est donc passé de 750 000 $ à 1 895 000 $. Il est recommandé de faire une sortie de réserve pour le manque à gagner de 845 000 $. Le projet comprend également une provision pour l'ingénierie, l'équipement de protection et l'installation. Advenant des surplus en fin d'année 2024, il pourrait aussi être appliqué au projet.

RECOMMANDATIONS

SORTIE DE RÉSERVE

Je propose que le trésorier ou son adjoint soit autorisé à effectuer le transfert d'un montant pouvant aller jusqu'à un maximum de 845 000 $ en 2024 provenant du fonds de réserve pour immobilisations du fonds de production d'électricité au fonds pour immobilisations de production d'électricité.

Proposée par : Appuyée de :

L'ENTENTE DE COLLABORATION ENTRE L'ESCALE MADAVIC INC ET LA MUNICIPALITÉ d'EDMUNDSTON.

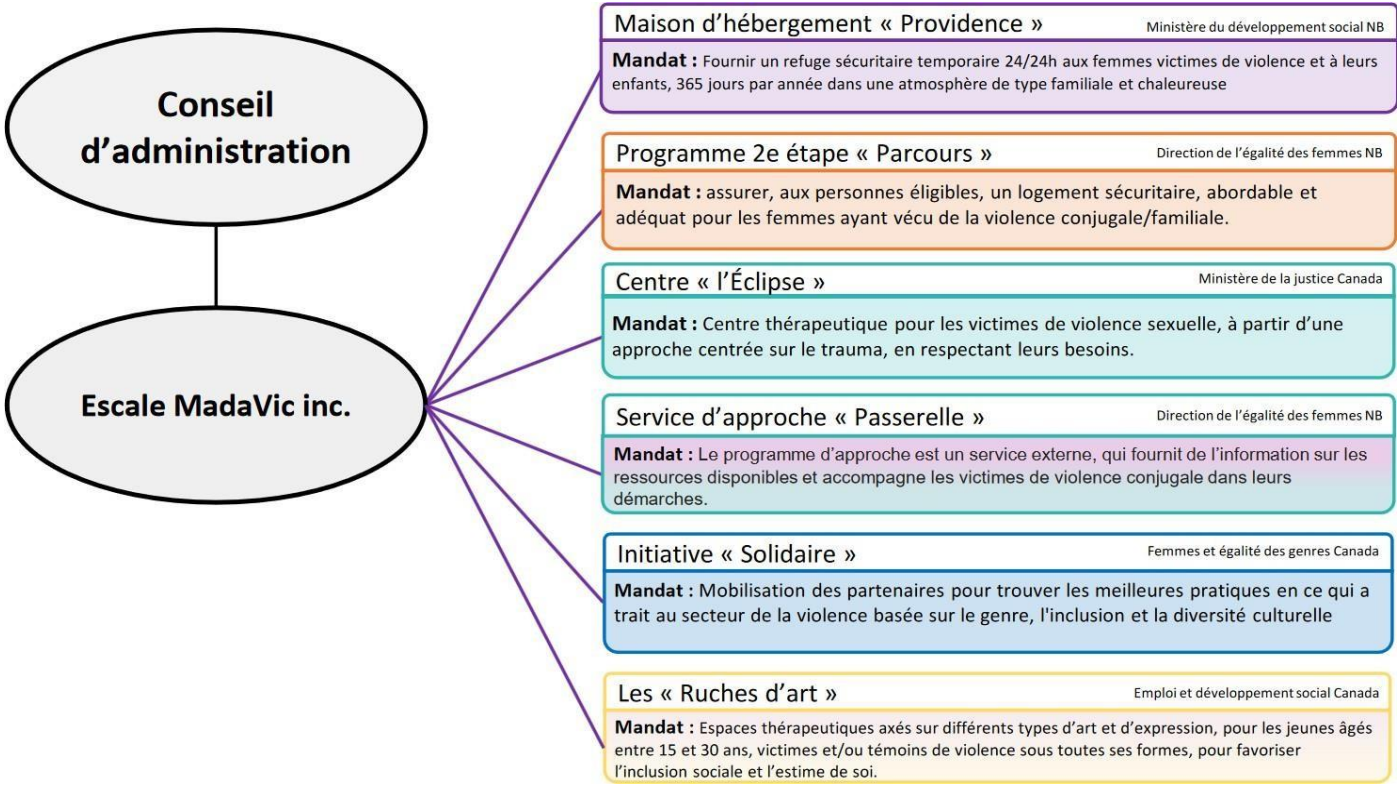

- **La violence fondée sur le genre est un Problème social complexe. C'est un crime grave qui nécessite une approche Collaborative de tous les secteurs des services (publics, privés et communautaires).**

- **Entant que partenaires, nous nous engageons à défendre les victimes de violence sous toutes ses formes, ainsi que les témoins et les proches. Notre objectif est de leur fournir un service attentionné tout en les soutenant dans leurs démarches.**

- **Nous nous engageons à travailler en collaboration, dans le respect des mandats et des rôles de chaque service et de chaque intervenant.**

edmundston

RECOMMANDATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER :	**LÉGISLATIF**

SUJET :	**ESCALE MADAVIC INC. – ENTENTE DE COLLABORATION**

DATE :	23 avril 2024

DÉTAIL DU DOSSIER

Présentation par Madame Fanja Andranjaka, représentante de l'Escale Madavic inc.

RECOMMANDATIONS

Je propose que le maire et le greffier soient autorisés à signer l'entente de collaboration entre Edmundston et Escale MadaVic inc.

Proposée par : Appuyée de :

Nomination de personnel

Avril 2024

Mathieu Cyr

Monteur de lignes sous tension
Service d'Énergie

Entrée en fonction:
Le 2 avril 2024

edmundston

Nomination de personnel

Avril 2024

Nico Lanteigne

Mécanicien
Services des Travaux publics

Entrée en fonction:
Le 8 avril 2024

edmundston

Prochaine réunion ordinaire publique

21 mai 2024

Année	2024
Mois	Mars

Résumé des dépenses encourues par les membres du conseil municipal pour mars 2024

Nom	Raison	Lieu	No de Réunions	Total pour location de véhicule	Total pour Km	Total pour Conférences	Total pour Réunions	Total Per Diems	Total pour Repas	Total pour Hôtels	Total pour Stationnement	Total mensuel	Cumulatif Annuel
Marquis, Eric	**Table de concertation des Maires**	Fredericton		$171.55	$135.02			$340.00	$90.00	$214.91	$5.00	$956.48	
Marquis, Eric Total				**$171.55**	**$135.02**			**$340.00**	**$90.00**	**$214.91**	**$5.00**	**$956.48**	**$4,264.58**
McGuire, Eric	**Aucuns frais additionnels pour mars 2024**	Edmundston										$0.00	
McGuire, Eric Total												**$0.00**	**$2,943.22**
Nadeau, Aldéo	**Comité de négociations**	Edmundston						$680.00				$680.00	
Nadeau, Aldéo Total								**$680.00**				**$680.00**	**$3,793.22**
St-Onge Morneau, Sylvie	**Aucuns frais additionnels pour mars 2024**	Edmundston										$0.00	
St-Onge Morneau, Sylvie Total												**$0.00**	**$0.00**
Desjardins, Eric	**Aucuns frais additionnels pour mars 2024**	Edmundston										$0.00	
Desjardins, Eric Total												**$0.00**	**$0.00**
Landry-Nadeau, Denise	**Aucuns frais additionnels pour mars 2024**	Edmundston										$0.00	
Landry-Nadeau, Denise Total												**$0.00**	**$0.00**
Morneault, Eric	**Aucuns frais additionnels pour mars 2024**	Edmundston										$0.00	
Morneault, Eric Total												**$0.00**	**$2,943.22**
Power, Karen	**Union des municipalités du N.-B. (UMNB)**	Fredericton			$202.49			$340.00	$100.00	$382.22		$1,024.71	
Power, Karen Total					**$202.49**			**$340.00**	**$100.00**	**$382.22**		**$1,024.71**	**$1,024.71**
Conseil Municipal	**Réunions du conseil municipal**	Edmundston							$952.50			$952.50	
Conseil Municipal Total									**$952.50**			**$952.50**	**$20,893.81**
Bélanger-Nadeau, Diane	**Aucuns frais additionnels pour mars 2024**	Edmundston										$0.00	
Bélanger-Nadeau, Diane Total												**$0.00**	**$0.00**
Parent, Lisa	**Aucuns frais additionnels pour mars 2024**	Edmundston										$0.00	
Parent, Lisa Total												**$0.00**	**$0.00**
St-Germain, Daniel	**Aucuns frais additionnels pour mars 2024**	Edmundston										$0.00	
St-Germain, Daniel Total												**$0.00**	**$0.00**

12 MAI

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MALADIES IMMUNOLOGIQUES ET NEUROLOGIQUES CHRONIQUES

EM . SCM/MCS . FM . SGG . LYME . SFC

MAY 12TH

INTERNATIONAL AWARENESS DAY

ME • ES/MCS • FM • GWI • LYME • CFS

Changement à la collecte d'ordures

Session d'information

Jeudi 25 avril 2024, à 13 h,
en direct sur Facebook